



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E180119

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2025

ÉDITÉ LE

02/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 844090837

Siret : 844 090 837 00015

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 50 04341

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145370208

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145370208

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : ISOL'ACTION FRANCE

BOULEVARD DE LA COMMUNICATION
KOI CENTRE D'AFFAIRES
53950 LOUVERNE

Téléphone : 02 43 49 62 31

Portable : 06 44 69 00 13

Fax :

Site Internet : isolactionfrance.fr

E-mail : contact@isolactionfrance.fr

Responsabilité légale :

GROUPE JMF (901 437 335) / MOUSSAY JESSY, DOMINIQUE, PATRICK GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	05/12/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/09/2021
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	05/12/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/10/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	05/12/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	05/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/02/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.